ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE TERREBONNE
2495 boul. Des Entreprises, Suite 110 – Terrebonne (QC) J6X 4J9
Téléphone : 450-961-9295 poste 429
secretariat@ahmt.com – www.ahmt.com

FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR ENTRAINEUR

SAISON 2018-2019

Vous désirez vous impliquer la saison prochaine comme entraineur au sein de l'Ahmt, voici les démarches à suivre :

1. Premièrement, vous devez dûment compléter les deux formulaires ci-dessus (formulaire de candidature et demande de vérification des antécédents).

2. Par la suite, vous devez fournir une copie de deux pièces d'identités valides dont une avec photo.

3. Finalement, vous devez faire parvenir votre demande à l'Ahmt par courriel à l'attention du responsable de catégorie appropriée :

Catégorie visée	Personne responsable	Adresse courriel
Pré-novice, novice et atome	Normand Day	vpinitiation@ahmt.com
Peewee, bantam, midget et junior	Serge Leprohon	vppw.bt.md@ahmt.com
Équipe double lettre (toutes catégories)	Caroline Anctil	vpintercite @ahmt.com

Il est aussi possible de faire parvenir votre demande directement au bureau de l'AHMT. (si le bureau est fermé, veuillez glisser vos documents dans la fente de la porte).

La date limite pour faire parvenir une demande est **le 30 juillet**.

Les membres du Conseil d'Administration vous remercient pour l'intérêt que vous apportez à l'AHMT.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR ENTRAINEUR

Prénom : _____

Nom : _____

Date de naissance : _____

Téléphone résidence : _____ Téléphone cellulaire : _____

Adresse courriel : _____

Avez-vous des cartes de compétence (formation), si oui, lesquelles:

Formation suivi	Lieu de formation	Date d'obtention
Respect et Sport	Site Hockey Québec	
Santé et sécurité	Site Hockey Québec	
Entraineur initiation		
Entraineur récréation		
Entraineur compétition		
Autre : _____		

Expérience ultérieure :

_____

_____

_____

Poste de bénévolat désiré : Plusieurs *cases peuvent-être cochées*

❒ Entraineur Chef

❒ Entraineur Adjoint

❒ Gérant/e

❒ Tournoi Atome/Junior

❒ Régionaux

❒ AUTRES _____

Niveau :

Pré-Novice	❒	Bantam	❒
Novice	❒	Midget	❒
Atome	❒	Junior	❒
Pee Wee	❒	Double-lettres	❒

Nom de votre enfant : _____

COMMENTAIRES :_____

Signature : _____ Date : _____

DEMANDE DE VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS

Pour œuvrer au sein d'un organisme

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

Organisme Association de Hockey Mineur de Terrebonne	
Adresse (no, rue, ville, province, code postal) 2495 Boul. Des Entreprises, suite 110, Qc, J6X 4J9	Téléphone (450) 961-9295 # 429

SECTION 2 : IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Identification du candidat à partir de 2 pièces d'identité dont une avec photo (spécifiez les pièces présentées)			
Pièce no 1 - Permis de conduire (inscrire le numéro)	Pièce no 2 - Assurance maladie (autre : spécifié)	Poste occupé :	
Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe M ( ) F ( )
No de permis de conduire (aux fins de la vérification du critère conduite automobile)			
Adresse actuelle (no, rue, ville, province)		Téléphone ( )	
Adresse précédente (5 dernières années)			
J'atteste avoir vérifié l'identité du candidat (responsable autorisé de l'organisme) Nom		Signature	

SECTION 3 : CRITÈRES DE FILTRAGE (spécifiez l'emploi ou les fonctions à exercer et la clientèle visée)

	Liste des comportements ou infractions
CONDUITE AUTOMOBILE	Tout comportement ou toute infraction criminelle relative à la conduite de véhicules tels que la capacité de conduite affaiblie, le délit de fuite, conduite dangereuse, etc.
DROGUES ET AUTRES SUBSTANCES	Tout comportement ou toute infraction relative aux stupéfiants, aliments et drogues tels que possession, trafic, importation, culture, etc.
SEXE	Tout comportement ou toute infraction à caractère sexuel telles que l'agression sexuelle, les actions indécentes, sollicitation ou incitation à la prostitution, etc.
VIOLENCE	Tout comportement ou toute infraction criminelle pour laquelle une quelconque forme de violence a été utilisée tels que l'homicide, le vol qualifié, les voies de fait, l'enlèvement, la séquestration, les menaces, l'intimidation, le harcèlement, etc.
VOL - FRAUDE	Tout comportement ou toute infraction criminelle dont la nature même est assimilable à un vol ou une fraude tels que le vol par effraction, le vol simple, la prise d'un véhicule automobile sans consentement, la fraude, la corruption, la supposition de personne, etc.
AUTRES	(Ex : incendie criminel, gangstérisme, méfaits) Précisez :

SECTION 4 : CONSENTEMENT

Je, soussigné(e), consent à ce que le Service de police vérifie mes antécédents c'est-à-dire, toute condamnation ou toute mise en accusation pour une infraction criminelle ou pénale, de même que tout comportement faisant raisonnablement craindre que je constitue un risque pour la sécurité physique ou morale des personnes vulnérables auprès de qui je serai appelé(e) à œuvrer. Sont également considérées comme des antécédents les infractions énumérées à l'annexe de la *Loi sur le casier judiciaire* même si celles-ci ont fait l'objet d'un pardon. Je consens également à ce que le Service de police fasse les vérifications à partir des critères de filtrage identifiés ci-dessus et transmettre les résultats selon la procédure établie au présent formulaire.

Signé_____

Date_____

Signature du parent ou du tuteur_____

Date_____

L'organisme est assujetti à la Charte des droits et libertés de la personne (L.R.Q., c. C-12) notamment les articles 18.2 et 20 ainsi qu'à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1) ou à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (L.R.Q., c. P-39.1) et à la Loi sur le casier judiciaire (L.R.C., (1985), c. C-47).

18.2 « Culpabilité à une infraction » Nul ne peut congédier, refuser d'embaucher ou autrement pénaliser dans le cadre de son emploi une personne du seul fait qu'elle a été déclarée coupable d'une infraction pénale ou criminelle, si cette infraction n'a aucun lien avec l'emploi ou si cette personne en a obtenu le pardon.

20 « Distinction fondée sur aptitudes non discriminatoires » Une distinction, exclusion ou préférence fondée sur les aptitudes ou qualités requises pour un emploi, ou justifiée par le caractère charitable, philanthropique, religieuse, politique ou éducatif d'une institution sans but lucratif ou qui est vouée exclusivement au bien-être d'un groupe ethnique est réputée non discriminatoire